

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

16/06/2017

Dossier complet le :

17/08/2017.

N° d'enregistrement :

2017-005248

1. Intitulé du projet

Dossier d'autorisation environnementale du système d'assainissement de Narbonne Ville (renouvellement de l'autorisation AP 2000-4533 du 19 décembre 2000).

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom DIAZ

Prénom Michel

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Le Grand Narbonne communauté d'Agglomération

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Gérard KERFYSER - Vice président

RCS / SIRET

24110059300078

Forme juridique

Collectivité territoriale

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
N°24.a	Le projet concerne une station d'épuration existante de 140 300 équivalent-habitant (EH).

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet concerne le renouvellement de l'autorisation de la station d'épuration existante de Narbonne Ville.
Aucuns travaux majeurs ne sont donc prévus sur ce site.

4.2 Objectifs du projet

Le projet a pour objectif, le dépôt du dossier d'autorisation environnementale de la station d'épuration de Narbonne Ville.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet concerne le renouvellement de l'autorisation de la station d'épuration existante de Narbonne Ville.

Aucuns travaux majeurs ne sont donc prévus sur ce site.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'exploitation actuelle de la station d'épuration de Narbonne Ville reste inchangé. A savoir :

- Le projet génère du trafic en phase d'exploitation (évacuation des boues et des sous produits de l'assainissement et apports extérieurs).
- Les odeurs peuvent être traitées en cas de besoin par l'unité de désodorisation existante (pas de plaintes enregistrées).
- Peu de bruit constatés in situ car les ouvrages sont confinés (pas de plaintes enregistrées).

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Dossier d'autorisation environnementale au titre du code de l'environnement selon l'article R214-1 à 6, rubriques 2.1.1.0 et 2.1.2.0.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
- Capacité STEP :	- 140 300 EH.
- Superficie du site :	- 46 628m ²
- Volume par bassin biologique :	- 12 500 m ³
- Volume total bassins biologiques (2 bassins) :	- 25 000 m ³
- Volume par clarificateur :	- 1320m ²
- Volume total clarificateurs (2 clarificateurs) :	- 2640 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Narbonne, Aude(11)
Route de Gruissan
Localisation du projet de station d'épuration reportées sur l'annexe 2
Parcelles cadastrales correspondantes : n°524 de la section HW de la commune de Narbonne

Coordonnées géographiques¹

Long. 03°01'50"914 Lat. 43°10'20"792

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Point d'arrivée :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

Le projet est un dossier d'autorisation d'exploitation pour la station d'épuration de Narbonne Ville, mais auparavant le projet bénéficiait déjà d'une autorisation, qui était valable jusqu'au 19 décembre 2010. En effet, cette station d'épuration a été initialement autorisée le 19 décembre 2000. Une étude d'impact faisant office de document d'incidence au titre de la loi sur l'eau a été réalisé en mars 1999.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- La ZNIEFF de type II n°11-290-000 « complexe des étangs de Bages-Sigean ».
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commune de Narbonne, sur le secteur de Narbonne Ville.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Zone tampon du Canal du Midi

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRI : Basses plaines de l'Aude. PPRI : Rec du Veyret. PPRT: AREVA MALVESI/COMURHEX. PPRL de Narbonne Les 4 ont été approuvés. Le site de la station d'épuration de Narbonne Ville est concerné par le PPRI des Basses plaines de l'Aude.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZRE Zone Aude Médiane et ses affluents.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Zone tampon du Canal du Midi
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La station d'épuration de Narbonne Ville est située en bordure intérieure de la ZPS FR9112007 "des étangs du Narbonnais"
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La station d'épuration de Narbonne Ville est située dans un site classé : "Canal du midi avec la présence du canal de la Robine". La station d'épuration étant construite sur les abords du Canal de la Robine, et son rejet situé dans ce même canal. Son permis de construire a été accepté en mars 2000.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Rejet des effluents traités dans le canal de la Robine depuis 2003. Le suivi du rejet depuis 14 ans ne démontre pas d'impact négatif sur ce milieu.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La station d'épuration se situe en zone inondable selon le PPRI Basses plaines de l'Aude. Risque d'inondation lié au débordement du canal de la Robine. Le site a été construit avec une mise hors d'eau des équipements et avec une plateforme technique rehaussée, cf. PC accepté en mars 2000.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Evacuation de boues par camions, vidanges d'hydrocureurs ; camions vidangeurs. Le trafic reste plutôt faible par rapport à la zone d'activité commercial à proximité (Zone de Bonne Source).
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les ouvrages sont confinés dans un bâtiment. Pas de nuisances sonores liés à l'exploitation du site. Aucune plainte enregistrée depuis la mise en service.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pas de nuisances olfactives liés à l'exploitation du site. Une unité de désodorisation en place permet de traiter les odeurs. Aucune plainte enregistrée depuis la mise en service.
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux pluviales sont évacuées majoritairement par ruissellement vers le fossé de bord de route de la RD 32.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La station d'épuration engendre des effluents traités qui sont rejetés dans le canal de la Robine (cf. AP 2000-4533). Une convention de rejet avec VNF est en place.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La station d'épuration produit : - des boues d'épuration qui sont envoyées vers la plateforme de compostage Bioterra. - des sables qui sont envoyés dans une usine de recyclage afin d'être revalorisés. - des refus de dégrillage qui sont envoyés en centre d'enfouissement technique.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Sans objet. Aucuns travaux majeurs prévus.

Aucun autre projet connu en cours sur le site de la station d'épuration de Narbonne Ville.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

Sans objet.

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le site étant déjà existant et ne présentant pas d'impact notable sur son environnement, aucune mesure particulière n'est prévue.

Des mesures d'évitement, de réduction et de compensation ont été définies dans le dossier d'autorisation initial et mises en oeuvre à la construction en 2003 (Désodorisation, confinement des ouvrages, niveau de rejet...).

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

La station d'épuration de Narbonne Ville est en fonctionnement depuis 2003, l'environnement du site n'évoluera donc pas et l'impact du projet restera le même. La station d'épuration respecte les normes de rejet, de ce fait son impact reste inchangé sur son milieu environnant.

La station d'épuration fait l'objet d'un suivi dans le cadre de l'autosurveillance définie dans le manuel d'autosurveillance et l'arrêté du 21 juillet 2015.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe n°7 : Plan d'occupation des sols
Annexe n°8 : Arrêté Préfectoral n°2000-4533 du 19/12/2000.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Narbonne

le, 31/05/2017

Signature



nt sur le cadre ci-dessus

